

Qui sommes nous ?

Tout d'abord, un duo d'architecte d'intérieure et de décoratrice-scénographe, associées sous la marque ml&wac : Mylène Leininget et Christine Wolf-Adam (ATELIER WAC), au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Le contexte de notre intervention

Dans le cadre de la création d'un hôtel, d'un établissement de tourisme, le propriétaire du lieu souhaite être accompagné dans la création des espaces dédiés à la clientèle (FOH – front of house) : les chambres, un espace de restauration, un bar, un spa, une boutique, une piscine, un rooftop, un espace de jeux & fitness, un espace de séminaires.

ml&wac propose un accompagnement sur mesure tout au long des étapes de conceptualisation et de concrétisation des nouveaux espaces. Cet accompagnement permet d'élaborer une expérience **client/ usager/ visiteur** aboutie, vivante et originale en lien avec les attentes locales et l'ADN du futur établissement.

La proposition commerciale

Le cout de la mission est affiné à chaque projet en fonction de ses propres contraintes et besoins, sur la base de la proposition commerciale d'exemple à but illustratif (facturation par jour/homme = responsable de projet et expert qui peut être sollicité ponctuellement sur la mission selon les besoins ; à partir de 800€HT)
Le devis est signé en amont de la mission et les règlements échelonnés en fonction des accompagnements.

La prestation de la direction artistique à la mission complète (prescription et suivi de projet)

Phase 1 le concept

La programmation, La définition du concept global, L'esquisse

Phase 2 le développement du projet

L'avant-projet, La chambre témoin ou espace témoin et le projet

Phase 3 la réalisation

Phase 1

La programmation

- visite du site et rencontre des partis prenants :
- analyse du contexte, des plans et de l'environnement

Elle s'appuie sur l'expression préalable des besoins de notre client, et sur un volet benchmark (et idéalement une étude de faisabilité) réalisés en amont. La philosophie d'accueil et les orientations commerciales impactent directement l'agencement des lieux et les propositions.

La définition du concept global

- Proposition d'identités sous forme de mood-board généraux d'ambiance et de matériaux, et de storytelling adaptés au projet
- Rédaction du concept détaillé comprenant :
 - axes identitaires avec description de l'ADN du projet,
 - déclinaison spatiale du concept, ambiance par espace, scénographie

Cette prestation fixe les grandes orientations esthétiques du projet et sa structure : il s'agit du concept sous forme d'intentions, de visuels, et leur déclinaison spatiale. Il s'agit de l'esprit qui sera insufflé à l'établissement et à ses différents espaces.

L'esquisse

- Un plan de principe pour chaque typologie de d'espace
- Des images
- Des mood-boards précis d'ambiances, de matériaux, de mobilier et de luminaires
- Des échantillons de matériaux

La mission consiste ici à développer le projet sur les zones/espaces concernés. Cette étape ajoute un volet technique au concept esthétique, avec notamment le développement des typologies de chambres.

Phase 2

L'avant-projet

Il est un accompagnement dans l'étude approfondie du dossier.

Le but de l'avant-projet est d'arrêter les dimensions principales de l'Ouvrage ainsi que son aspect général.

L'avant-projet constitue donc une première version du projet final. La recherche créative de l'atmosphère lumineuse des lieux, le design sonore et olfactif trouvent ici leur concrétisation.

Cette phase amorce un changement d'échelle : chaque lieu fait l'objet d'un carnet de détails

- Planches de matériaux sol, murs, plafonds, façades.
- Planches FF&E marchands : visuels, références, prix.
- Planches FF&E mobiliers et décors sur mesure : visuels, références, prix.
- Plans côtés d'aménagements intérieurs avec l'implantation du mobilier et la définition des matériaux employés.
- Vues 3D (10 : typologies de chambres, lobby, spa, hall de réception RG).

La chambre témoin ou espace témoin

De la réalisation de cet espace découlent les éléments techniques concernant toutes les chambres, il s'agit d'une réalisation à l'échelle 1 d'une chambre ou d'un espace comme une suite spa par exemple.

et le projet (pour le DCE dossier de consultation des entreprises)

Après validation de la phase avant-projet par le client, nous assurons un accompagnement sur le projet final et définitif en vue de la consultation des entreprises et l'acquisition des FF&E. Chaque lieu concerné fait l'objet d'un carnet de détails définitif. Cette phase vise à détailler les éléments d'agencement et les détails constructifs d'architecture d'intérieur afin que les entreprises puissent répondre aux appels d'offre.

Phase 3

L'exécution

Nous accompagnons nos clients en phase de concrétisation, pendant la réalisation du chantier et la mise en place des mobiliers et accessoires. Notre engagement est ajusté selon les besoins et le rythme de déploiement du projet.

- Vérification de la cohérence des dessins d'exécution des entreprises avant réalisation.
- suivi des réunions de chantier pour les lots de travaux impactant leur mission.
- Dessins modificatifs en cours d'exécution si besoin.
- Participation aux opérations préalables à la réception étant précisé que les Prestataires ne sont pas autorisés par ledit contrat à émettre toute réserve au nom et pour le compte du Maitre de l'Ouvrage, qui en demeure seul responsable. Le rôle des Prestataires sera néanmoins d'attirer l'attention du Maitre d'Ouvrage sur toute non-conformité esthétique, en établissant ses remarques, si nécessaire, directement à celui-ci.